

La structure : SIRET

Adresse

CP et Commune

Le stagiaire : Nom et prénom

Nom de jeune fille Date et lieu de naissance

Adresse personnelle

CP et commune

Tél. Courriel

s'inscrit à la formation : **J'OBTIENS MON CERTIFICAT D'ABATTAGE** (1 JOUR)
le 4 février 2020 R044/2020/

Coût de la formation : 150 € (non soumis à TVA)

Autre tarif applicable en fonction du statut du stagiaire, sous réserve de remplir les conditions :

- Chef/associé/collaborateur exploitant à jour des cotisations MSA (ou échéancier)* 37 €
- Exploitant en démarche d'installation (identifié par le Point info installation de votre département)* nous consulter
- Retraité de l'activité agricole 37 €
- Salarié d'une entreprise agricole affiliée au FAFSEA 130 €
- Salarié d'une entreprise affiliée à un autre fonds de formation ou particulier 150 €

* dans la limite du plafond annuel de prise en charge de 2 000 € par Vivea

(Règlement à envoyer **avant** la formation par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de la Chambre d'agriculture)

Adresse de facturation :

- Personnelle Autre (fonds de formation par exemple, à préciser ci-dessous) :
- Entreprise

Mon entreprise est adhérente au **PACK ESSENTIEL**, je suis exploitant et souhaite bénéficier de mon droit à la gratuité pour cette séance : Oui Non

Afin d'optimiser l'efficacité de la formation, nous vous invitons à remplir ce questionnaire :

Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ? Si oui, préciser où et quand ?

Quelles sont vos attentes pour ce stage ?

Avez-vous besoin d'informations complémentaires sur cette formation ?

Quelles sont vos pratiques actuelles ?

- Abattage
 - Mise à mort mécanique
 - Mise à mort par exposition au gaz
 - Mise à mort électrique (électronarcose ou électronarcose à bain d'eau)
- Manipulation et soin

Nom et prénom du signataire Signature